

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 67 (1922)
Heft: 8

Rubrik: Chronique et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SPORTIVE

L'assemblée générale de *Pro corpore* à Lausanne et la Fête fédérale de gymnastique à Saint-Gall. — Journées hippiques à Thoune. — Le Tir cantonal vaudois à Bex.

Depuis deux mois, les manifestations sportives d'intérêt militaire n'ont pas chômé. Retenons-en trois pour aujourd'hui.

Les deux premières peuvent être mises côte à côte, parce que représentant chacune une des faces de l'éducation sportive utile au soldat : l'assemblée générale de *Pro corpore*, avec le congrès sportif organisé par le groupe vaudois de cette association, à Lausanne, et la Fête fédérale de gymnastique, à Saint-Gall.

Ce sont manifestations d'ordres différents par l'aspect, mais également profitables à l'éducation et à la discipline militaires. Par leurs méthodes respectives, l'athlétisme léger et la gymnastique se complètent admirablement l'une l'autre. Quelle plus belle impression de discipline collective que celle produite par les exercices d'ensemble de milliers de gymnastes dont les volontés sont tendues pour l'exécution impeccable et simultanée des mouvements ordonnés et réglés par le moniteur ! Et quelle discipline meilleure aussi que celle qui, dans un jeu sportif, subordonne les initiatives individuelles nécessaires à la direction du chef d'équipe. Enfin, de part et d'autre, quels excellents résultats de souplesse physique ! Il y a, dans les manifestations de ce genre, une démonstration pratique de cette nouvelle discipline dont le capitaine Cingria s'attachait naguère à dégager la théorie et la philosophie dans des articles si mal compris par une partie de leurs lecteurs.

Concluant sur les travaux présentés à l'assemblée de *Pro corpore*, le colonel-commandant de corps Wildbolz a insisté sur ces points. Puis : « Il est désirable, a-t-il ajouté, d'intéresser au mouvement sportif les universités et les séminaires. Ceux qui se proposent d'aider à cet effort trouveront de bons exemples à suivre dans quelques villes bernoises, Berne, Bienne, Berthoud, où l'on s'est appliqué à ouvrir la voie. »

L'assemblée de Lausanne est de nature à stimuler l'œuvre, actuellement bien engagée, du développement sportif. Les hommes

d'étude, dont les travaux et l'activité scientifiques ont fondé la réputation, les Dr Roux, à Lausanne, Rollier, à Leysin, E. Duvillard, à Genève, Dr Franken, à Begnins, en apportant leur contribution éclairée à l'activité sportive, aident précieusement à la guider vers le but à atteindre.

* * *

La troisième manifestation dont il convient de parler est celle des journées hippiques, organisées à la Régie par la Société de développement des courses et concours hippiques de Thoune. Elle a comporté diverses épreuves au sujet desquelles le capitaine de Ribeaupierre nous adresse une série d'observations qui sont de nature à retenir l'attention de nos cercles équestres :

« La première épreuve a été une épreuve d'endurance des chevaux d'arme pour officiers (Gebrauchsprüfung für Offiziers-Dienstpferde). Il s'agissait pour le cavalier de montrer les capacités de son cheval au moyen d'une reprise de manège, d'un parcours sur le terrain avec obstacles naturels, et d'un parcours de chasse avec obstacles de concours hippique.

» Des épreuves semblables, écrit le capitaine de Ribeaupierre, ne sont malheureusement pas assez fréquentes chez nous et c'est dommage, car c'est là vraiment que tous les cavaliers, sans exception, peuvent témoigner de leurs connaissances équestres sans être possesseur d'un cheval extraordinaire.

» Les concours hippiques et les courses demandent des chevaux ayant des qualités et un entraînement tout à fait spéciaux : pour le *concours hippique*, on ne travaille que le *saut* ; pour les *courses*, il faut développer la *vitesse*. Dans les deux cas, l'effort du cheval, tout en étant considérable, ne dure que l'espace de 2 à 4 minutes ; aussi voit-on quelquefois des chevaux cornards et même poussifs faire des parcours de concours hippique magnifiques ; tandis que des chevaux lévrettés à fond (idéales machines à galopper) arrivent beaux premiers en steeple.

» Mais ces chevaux sont-ils véritablement prêts à faire campagne ? J'aimerais voir quelques-uns de ces « as » de la hauteur et de la vitesse manœuvrer devant un escadron ou une batterie pendant toute une journée !

» Les organisateurs de la réunion de Thoune ont compris l'importance et la valeur réelle d'une pareille épreuve en la faisant figurer dans leur programme. Il faut espérer que petit à petit ce genre de concours reprendra une place plus importante dans les réunions hippiques, car là ce n'est pas le spécialiste (sauteur ou cheval de steeple)

qui gagne, mais le bon cheval solide, résistant, maniable, bien entraîné: le *cheval d'arme*, digne de ce nom, prêt à faire campagne quand on le voudra.

» Si du point de vue de l'organisation matérielle tout fut admirable à Thoune, il faut relever que la manière de juger l'épreuve d'endurance du cheval d'arme n'a pas été irréprochable et a donné lieu à de nombreuses critiques. Le fait que tous les concurrents, sauf un, ont accompli l'épreuve de terrain (épreuve principale, qui devait servir de base pour le classement avec coefficient 6) sans pénalité, a entièrement désorienté le jury. Il se trouva amené à un classement qui étonna grandement le public en général et les concurrents en particulier.

» On se demande pourquoi le prix de meilleure condition a été attribué au seul cheval qui n'avait pas terminé, dans le temps minimum prescrit, l'épreuve de terrain. C'est comme si l'on donnait un prix de tir au tireur qui n'aurait pas mis un coup en cible !

» Et pourquoi après avoir attribué un prix à un concurrent, le jury le reprend-il le *lendemain* pour le décerner à un autre ? Ce sont là des erreurs regrettables qui ne devraient pas être commises dans une épreuve pareille. Il faut espérer que le jury se préparera mieux une autre fois pour juger une épreuve où le chronomètre et le nombre de fautes n'entrent pas seuls en ligne de compte et qu'il fera examiner les chevaux non seulement *après*, mais *avant* le commencement de l'épreuve ; on obtiendrait ainsi une base plus exacte pour juger de la condition du cheval.

» Je passe sous silence les concours hippiques proprement dits, dont la description et le palmarès ont déjà paru dans les journaux sportifs. Par contre, je tiens à relever quelques intermèdes qui rompirent la monotonie des concours et imprimèrent à la réunion un cachet tout à fait spécial et du plus haut intérêt :

» La présentation par le capitaine Thommen d'une section de jeunes remotes irlandaises qui promettent de devenir de magnifiques chevaux de service ;

» Le carrousel militaire formé de dix chevaux hongrois montés par les piqueurs de la Régie et présenté au son de la musique par le capitaine Mercier fit l'admiration des amateurs de véritable équitation qui purent jouir de la beauté et de la grâce de chevaux vraiment « mis ».

» Le capitaine Mercier et le premier-lieutenant von der Weid nous montrèrent jusqu'à quel point on pousse l'équitation à la Régie en présentant chacun un cheval en haute école dont les piaffer, pas-

sage, pas espagnol, changements de pied, levades, etc., prouvent le sentiment du cavalier et l'assouplissement du cheval.

» Pour terminer cette magnifique représentation équestre, le capitaine Thommen nous montra l'idéal rêvé du chef de batterie en faisant évoluer avec maîtrise une batterie attelée de chevaux du pays tous du même modèle et dressés à la régie.

» Enfin, le défilé des voitures attelées à 4 et à 2 chevaux qui emmenèrent en ville les invités de marque montrent le matériel superbe de chevaux que la Régie possède.

» Grâce à tous les avantages de la place de Thoune, il est à prévoir que cette manifestation équestre deviendra la plus courue des amateurs de sport hippique, et qui sait si un beau jour elle ne deviendra pas une réunion hippique militaire internationale. »

* * *

La petite ville ou le grand village de Bex a renoué la tradition des fêtes cantonales de tir interrompue par les années de guerre. On a pu remarquer, à cette occasion, que la passion du tir au fusil était restée aujourd'hui ce qu'elle était hier. Malgré les conditions économiques actuellement défavorables, l'affluence des tireurs de tout âge et de tous les milieux a été très grande. Et les résultats ont établi que la quantité n'écartait pas la qualité, pour autant qu'on en peut juger par les premières données de la statistique.

Ce que l'on a constaté aussi, c'est la continuation de l'évolution qui se manifestait déjà avant la guerre. Les tirs appellent de plus en plus les tireurs exclusivement, et le côté festivité n'attire plus guère le grand public. Ici, les circonstances économiques générales ont pu jouer un rôle, mais la cause principale doit être cherchée, sans doute, dans un changement des mœurs. Les tirs cantonaux étaient autrefois une sorte [de landsgemeinde où le citoyen et sa famille venaient se grouper autour des magistrats ; ils constituaient, pour ainsi dire, une revue civique populaire. Cette tradition est allée s'affaiblissant au fur et à mesure de la diminution des habitudes patriarcales et du développement de l'individualisme.

En outre, le stand n'offre pas un « spectacle » qui retienne longuement l'attention des non participants au sport du tir. Ceux-ci, amis, connaissances des tireurs, s'intéressent aux résultats obtenus, mais moins à l'épreuve elle-même, à l'exécution du tir. Dans la concurrence des spectacles, le public donnera la préférence aux matchs de football, aux courses de chevaux ou d'aviron, à tout ce qui lui fournit le plaisir non seulement d'enregistrer les résultats

mais de marquer les coups, de suivre les péripéties des rivalités en présence et d'apprécier les qualités et l'action des joueurs. Il y a sans doute un peu de tout cela dans la transformation des fêtes de tir. Mais cela n'enlève rien à leur utilité militaire, ce qui, naturellement, est à nos yeux l'essentiel.

CHRONIQUE SUISSE

La transformation des bataillons d'infanterie. — Nouvelles armes, nouvelle tactique. — Une observation inquiétante au sujet du recrutement des officiers. — Les cours de répétition bisannuels. — Le major d'artillerie J.-J. Mercier-Dufour.

On annonce la transformation prochaine des bataillons d'infanterie. C'est un premier pas vers la réorganisation militaire selon la méthode préconisée par l'état-major général et la Commission de défense nationale, méthode par réformes fragmentaires au fur et à mesure des nécessités pratiques les plus urgentes. On commence par les bataillons d'infanterie parce que l'abandon du recrutement général et les besoins des autres armes ont rendu les bataillons actuels en majeure partie inutilisables. Il est devenu d'une nécessité pratique urgente de les rendre utilisables de nouveau.

La transformation devant aboutir au remplacement d'une des quatre compagnies de fusiliers par une compagnie mitrailleuse, il en faut tirer cette conséquence que l'introduction des nouvelles prescriptions tactiques, dont les articles du major de Vallière ont exposé la philosophie générale, marchera de pair avec la transformation.

L'idée fondamentale est d'adopter une réglementation adaptée au matériel dont nous pourrions disposer. Ce principe est juste. Mais pour que son application conduise au succès sur le terrain, — car là est le but, — il importe, au minimum, que le dit matériel soit en état de soutenir le duel avec celui de l'adversaire, sinon toutes les prescriptions tactiques, même les mieux conçues, resteront inopérantes. On doit constamment se rappeler une des grandes leçons de la guerre européenne : l'homme ne lutte pas contre le matériel.

On nous dira : rien ne nous empêche de construire un matériel d'infanterie supérieur à ceux que nos adversaires éventuels mettraient en œuvre. Notre armée a construit le fusil à répétition et en fut armée alors que les Français en étaient encore au Chassepot et les Allemands au fusil à aiguille.

C'est exact ; seulement, au degré atteint par le machinisme,

ces supériorités-là sont devenues éminemment passagères, et point telles qu'elles entraînent et garantissent une supériorité tactique notable. Ce n'est pas la supériorité du fusil allemand sur le Lebel qui a déterminé, en 1914, les victoires de la frontière, et c'est avec le Lebel que, peu après, les Français ont à leur tour gagné leurs premiers succès.

En matière de construction mécanique, et en balistique aussi, et en toute matière technique, il arrive un moment où les derniers modèles frisent de si près le summum de la perfection pratiquement utile, que les améliorations ultérieures ne sont plus que de détails. La bicyclette à bandages pneumatiques en reléguant au vieux fer le vélocipède haut sur roue antérieure et à caoutchoucs pleins, a révolutionné la circulation cycliste. Mais maintenant, les meilleures marques de bicyclettes s'équilibrent et la circulation n'est pas modifiée par des améliorations de détail de plus en plus rares.

Lorsque les armements en usage atteignent ce point de perfection, des transformations tactiques fondamentales ne peuvent plus être provoquées que par l'apparition d'une arme nouvelle en son principe. Au cours du duel de la flèche et du bouclier, de l'obus et de la cuirasse, de l'offensive et de la défensive, de l'attaque et de la protection, il y a eu transformation tactique fondamentale à l'époque où l'invention de la poudre procura les armes à plus longues portées et à projectiles plus pénétrants, puis à l'époque où l'absence de fumée, la rapidité des trajectoires, la rapidité du tir contraignirent au remplacement de l'ordre serré par l'ordre dispersé. Mais ces résultats atteints, les nouveaux perfectionnements du fusil et du canon, en portée, en rapidité de tir, en calibres, ont simplement conduit à des renforcements des fossés de tirailleurs qui sont devenus des tranchées avec abris cuirassés, bétonnés et approfondis en raison de la puissance aussi croissante des explosifs. Alors sont apparus les tanks, nivelant les tranchées, et les gaz asphyxiant les tireurs, ce qui obligea à s'ingénier à une nouvelle tactique qui tint compte de ces armements inédits. (Voir aux notices bibliographiques l'ouvrage de Lefebure.)

Ce qui nous ramène à la grande question, celle de notre politique militaire et du fondement qu'elle doit offrir à la réforme de l'armée. En tenant compte des moyens matériels à prévoir, la Suisse est-elle en mesure d'assurer son inviolabilité à elle seule, sans l'intervention d'aucun garant ? Peut-elle construire des matériels qui assurent cette sécurité ? Si oui, restons-en à la politique dont Pictet de Rochemont fut le représentant le plus autorisé au début du siècle passé. Sinon, sachons gagner l'élasticité d'esprit nécessaire pour discerner

la politique militaire qui, dans les conditions de l'Europe actuelle et du développement des sciences techniques, est en mesure de protéger notre territoire contre les infortunes de la guerre avec le maximum possible des chances.

* * *

A propos des considérations, à notre avis très justes, des officiers St-Gallois, sur le service militaire général, on a fait remarquer qu'une de ces conditions, chez nous, était le maintien chez nos jeunes gens du sentiment de leur devoir militaire. Cette condition est, en effet, indispensable au recrutement du corps des officiers. Or, — est-ce local ou plus répandu ? — on remarque une tendance à décliner l'avancement chez des jeunes gens élevés dans des milieux qui, jusqu'ici, étaient des pépinières d'officiers. Récemment, un père de famille, lui-même, en son temps officier zélé et qui a conservé à l'armée sa profonde affection, nous a entretenu de ses observations ; il a donné entièrement raison aux jeunes gens en cause. Il s'était enquis de l'esprit régnant à l'école des recrues d'infanterie de son arrondissement et l'avait trouvé fort déplaisant. De l'automatisme avec exagération, jusque dans des détails minuscules et ridicules, et peu de chose pour l'esprit ; aucun « panache » dit-il.

Cette conversation nous est revenue en mémoire à la lecture de l'article du colonel Lecomte dans la présente livraison. Lui aussi relève des procédés d'automatisme dans des détails où l'automatisme n'a rien à voir, toilette de corps au commandement, inspections journalières du contenu des poches, etc. Nous avons cherché des renseignements à ce dernier sujet qui nous intriguait. C'est typique

Un ordre a enjoint aux recrues de déposer chez le fourrier les sommes supérieures à quinze francs qu'elles pourraient détenir. Partant de cet ordre, on a estimé logique de contrôler le contenu des portemonnaies afin de constater si l'ordre était respecté ! C'est contraire à toute intelligence pédagogique. Mais surtout, du point de vue militaire, c'est la dénonciation d'un péril. Du domaine physique, l'automatisme est en voie de passer dans le domaine de l'esprit. Il ne faut pas s'étonner que des jeunes gens sortis de l'enfance, en âge de réfléchir et de juger, citoyens actifs, qui plus est, et que la constitution consulte sur les objets les plus graves de la vie nationale, ne prennent pas au sérieux des procédés dénués de psychologie, et préfèrent ne pas entrer dans un corps dont certains directeurs spirituels en sont là.

Il paraît qu'à Berne on se préoccupe des refus de grades. On a raison de s'en préoccuper, mais on sera sage en ne cherchant pas

l'explication dans des causes de haute philosophie, mais simplement dans des erreurs pratiques qui deviennent trop nombreuses. Pour peu qu'on y persiste, on n'obtiendra plus qu'avec peine l'entrée, dans le corps des officiers, d'éléments intelligents dont les états majors pourraient ultérieurement tirer parti. Que cet esprit se répande, il deviendra inutile de discuter du service général et de la meilleure organisation des milices ; l'un et l'autre auraient vécu.

* * *

On dit que l'expérience du passé ne sert jamais au présent. C'est exagéré. Elle ne sert pas toujours autant qu'il serait désirable, mais elle n'est pas indifférente. Lorsqu'on constate que des officiers, légitimement préoccupés de perfectionner l'instruction pratique qu'ils retirent des cours de répétition, espèrent y parvenir au moyen de convocations plus longues d'une semaine, mais bisannuelles, ceux qui ont connu ce régime avant 1908 ont le droit de crier casse-cou. En affirmant son infériorité au regard des cours annuels, même plus courts, ils sont à l'abri de tout démenti de quiconque a examiné les faits. Le remplacement des périodes bisannuelles de dix-huit jours par les périodes annuelles de treize, a été, dans le domaine de l'instruction de l'armée, le progrès le plus réel, et après très peu de temps, le plus apparent de tous ceux qui ont été enregistrés depuis la réforme générale de 1874. En revenir serait un recul certain. Que l'on consulte les comptes-rendus du Département militaire fédéral sur sa gestion, comptes-rendus d'avant et d'après 1908, où l'on trouve, année après année, le résumé des opinions formulées par les commandants d'unités sur l'état de l'instruction de leurs troupes et leur aptitude au combat, on sera exactement informé. Trois ou quatre années ont suffi pour que chacun fut convaincu, et non pas les gradés seulement, mais les simples soldats.

Nous ne pensons pas que le retour au passé proposé par quatre sections d'officiers ait aucune chance d'être même examiné. Il n'est pas moins utile de signaler la proposition, afin de démontrer combien vite ceux qui n'ont pas vécu les expériences du passé en viennent à juger théoriquement des choses. Or, observer les faits d'abord et leur demander leur leçon, est la seule méthode plus ou moins sûre dans tous les domaines, qui conduise à des déductions susceptibles d'éviter autant que possible les erreurs.

* * *

C'est toujours les mêmes qui se font tuer, disait le maréchal Bugeaud, et il savait bien ce qu'il entendait par là. Pas de vérité

plus exacte. Ceux qui se font tuer sont les courageux, les consciencieux, ceux qui ne pactisent avec aucune négligence dans l'accomplissement du devoir et poussent jusqu'au scrupule la conscience de leurs actes.

On est amené à ces réflexions par la mort du major d'artillerie J.-J. Mercier-Dufour, survenue à la suite d'un accident de service militaire. Il a été enlevé à l'estime et à l'affection de ses chefs et de ses subordonnés alors qu'il avait encore devant lui une longue et utile carrière où l'accompagnait la confiance de chacun. Atteint d'une rupture du péroné, il refusa de se laisser soigner ; il entendait tenir jusqu'à la fin de son cours de répétition. Dominant la douleur, il continua à exercer son commandement, Affaibli lorsqu'il consentit à s'aliter, une pneumonie détermina sa fin. Il est mort âgé de 39 ans seulement.

Caractère calme, réfléchi, à la fois très ferme et bienveillant, toujours soucieux de la santé physique et morale de ses hommes, les suivant avec une sollicitude constante et s'appliquant avec une conscience de tous les instants à les mettre à la hauteur de leurs devoirs militaires ; aimé de ses camarades qui savaient la sûreté de ses relations avec eux ; fidèle dans l'observation de ses obligations de service et d'une saine gaîté dans la détente des repos et des heures consacrées aux solides amitiés de la vie militaire, le major Mercier emporte les regrets de tous.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Souvenirs de la Campagne de la Marne en 1914, par le Colonel-Général Baron von Hausen. Préface du Général Mangin. In-8 avec 9 cartes hors texte. Paris 1922. Payot et Cie.

Les *Mémoires* du général von Hausen datent de 1920. La *Revue militaire suisse* n'a pas attendu la traduction française, qui vient de paraître, pour parler de l'armée saxonne à ses lecteurs. Ses opérations en 1914 sont donc déjà connues ; nos lecteurs n'ont pas oublié qu'elles donnèrent lieu à de violentes critiques que le général Baumgarten avait déjà entrepris de réfuter. Le général von Hausen s'est attaché à la même tâche ; il veut, dit-il, « sauver l'honneur de la III^{me} armée allemande. » Cela ne lui sera pas difficile car, en ce qui concerne la troupe, il n'est personne, je crois, qui ne lui ait rendu justice. Les Saxons se sont fort bien battus et en toutes circonstances ; on peut même dire qu'aucune troupe allemande n'a combattu plus bravement ; ses succès tactiques n'ont été surpassés par aucun autre contingent. Mais,